

Perspectives

N°21/233 – 30 juin 2021

ITALIE – Politique italienne : l'heure des mariages et des divorces

Après le gouvernement d'union, comment les partis vont-ils aborder les nouvelles échéances électorales, municipales d'abord, puis présidentielles ensuite qui devraient ouvrir la voie aux législatives ?

Début 2021, la crise politique enclenchée par le retrait d'*Italia Viva* a conduit à la chute du gouvernement Conte II. Afin d'éviter la tenue d'élections anticipées qui auraient été préjudiciables à l'ensemble des forces politiques, y compris pour la Ligue, un accord de gouvernement d'union nationale a été trouvé sous la tutelle de Mario Draghi. Ce dernier s'est appuyé sur l'ensemble des forces politiques du pays, à l'exception du groupement politique de Giorgia Meloni qui se situe à droite du parti de Matteo Salvini. Outre la complexité d'une échéance électorale en pleine pandémie, plusieurs facteurs ont conduit à cette union nationale dont la validation du plan de relance à laquelle l'ensemble des couleurs politiques, à l'exception de *Fratelli d'Italia*, a participé. Or, cette alliance opportune semble avoir enclenché dans son sillage une recomposition du paysage politique italien.

À droite, l'esprit est à la consolidation. Les deux formations de droite que sont la Ligue et *Forza Italia* de Silvio Berlusconi ont annoncé leur rapprochement sans pour autant fermer la porte à *Fratelli d'Italia*. Ce dernier talonne à présent la Ligue dans les sondages et capitalise sur son rôle de seul parti d'opposition. L'ambition affichée à grands coups d'annonces est d'aborder l'échéance électorale sous une même bannière, mais sous une forme qui reste encore sujet à discussion. D'un côté, Silvio Berlusconi, qui continue de rassurer sur son état de santé, vante les mérites d'une fusion, première étape, selon lui, à la création d'un grand parti italien de centre-droit sur le modèle américain qui inclurait toute les formations de droite. Un héritage de fin de règne qui donnerait à la politique italienne la stabilité qui lui fait défaut, selon l'ancien Premier ministre. De l'autre, Salvini tempère et prône une fédération. Mais appartenir au même bord ne suffit pas à créer un mariage réussi et les bases des deux partis s'inquiètent déjà des velléités d'union affichées par les deux *leaders*. Un chemin encore long donc qui pourrait se faire par étapes, la première étant de s'accorder sur une proposition de réforme fiscale commune, privilégiant ainsi les atomes crochus programmatiques. D'autant que chacun court pour ses propres intérêts. Silvio Berlusconi entretient encore le rêve, qui n'est plus si secret, de la présidence. Capitalisant sur l'union du centre-droit, il souhaite consolider les appuis lui permettant de réaliser ses dernières volontés. L'ambition présidentielle du *Cavaliere* reste une ambition et semble avoir peu de chance d'aboutir pour le moment. Son habileté politique lui permet néanmoins de faire d'une pierre deux coups, puisqu'en fusionnant avec la Ligue, il fait oublier le sort de « peau de chagrin » que subit son parti dans les urnes. En tant que seule formation libérale de cette famille politique, il continue cependant de posséder une carte maîtresse. Pour ce qui est de la Ligue, un mariage avec FI, qu'il soit sous le régime de la communauté ou en séparation de biens, constituerait une opération favorable et acterait la normalisation du parti en dépit des frasques passées de son *leader*. Une Ligue raisonnée et raisonnable donc, mais qui, en acceptant de faire partie du gouvernement d'union nationale, en paie le prix dans les sondages d'opinion. Bien que Matteo Salvini reste à la tête du premier parti italien, il a dû céder une partie de son fonds de commerce à sa voisine de droite, Giorgia Meloni, qui grignote de fait une partie de son électorat.

À gauche, le parti démocrate a également élu un nouveau secrétaire général, Enrico Letta, après la démission de Nicolas Zingaretti en mars. Mais c'est la refonte du mouvement cinq étoiles (M5S) qui occupe les esprits. Miné par de fortes distensions internes depuis 2020, le M5S devait se réincarner à travers un nouveau *leadership* en la personne de Giuseppe Conte. La mue du parti semble loin d'être achevée avec comme point de discorde les nouveaux statuts du mouvement. Mais avant cela, il aura fallu à Giuseppe Conte régler l'épineux problème de Rousseau, le nom de la plateforme de vote, clé de voute du modèle de

démocratie directe du M5S. La place de la plateforme gérée par David Casaleggio, fils de l'un des cofondateurs du mouvement, pose problème depuis longtemps en raison de l'influence politique de son propriétaire. Dans sa conquête du *leadership*, Giuseppe Conte, tout d'abord soutenu par le fondateur Beppe Grillo, devait acter la séparation avec Rousseau. Une entreprise compliquée et un feuilleton de plusieurs mois qui s'est soldé par un divorce un peu amer, une importante dette et Giuseppe Conte qui récupère la garde des données hébergées sur la plateforme. Il restait alors la question des statuts qui devraient être votés en juin, entérinant ainsi la réflexion amorcée lors des États généraux en novembre 2020. C'était sans compter sur la volte-face de Beppe Grillo jeudi dernier, qui, par ce biais, fait revenir Rousseau par la petite porte. Le chef des Grillini ne semble pas prêt à lâcher les rênes de sa formation et souhaite un *leadership* à deux têtes où il continuera à s'attribuer le rôle de garant du mouvement. Une diarchie de commandement qui n'est pas du goût de Giuseppe Conte, qui, face à l'impasse, pourrait annoncer sa potentielle défection.

✓ Notre opinion – *En regardant les spreads, une seule chose vient à l'esprit : méfiez-vous de l'eau qui dort. L'agenda politique rythmé par les municipales, et le début du semestre blanc (une période de six mois avant l'élection présidentielle prévue pour début 2022 qui empêche la tenue de toutes élections législatives anticipées) impose une sérénité de gouvernance somme toute relative due en grande partie à l'habileté de Mario Draghi. Une fois cette échéance passée, les partis de la coalition peuvent déclencher des élections anticipées avant la fin de la mandature prévue pour 2023, mais non sans avoir voté une nouvelle loi électorale. Un horizon qui semble lointain pour le moment, mais qui laisse pointer le retour en grande pompe du risque politique italien et ce qu'il comporte de turbulences.*

Article publié le 25 juin 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
28/06/2021	<u>Moyen-Orient – Le risque politique ne s'améliore pas</u>	Emergents
25/06/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
24/06/2021	<u>Plans de relance nationaux - Allemagne, l'électrochoc budgétaire !</u>	Allemagne
24/06/2021	<u>Henry, Milan et les autres...</u>	Monde
23/06/2021	<u>L'OBSERVATOIRE financier des Entreprises Agroalimentaires</u>	Agroalimentaires
23/06/2021	<u>Brésil – Beaucoup de taux et d'inflation, un peu plus de croissance</u>	Brésil
23/06/2021	<u>Plans de relance nationaux - France Relance, un plan pour soutenir la croissance dans la durée</u>	France
21/06/2021	<u>Royaume-Uni – Un mois de mai riche en nouvelles "hawkish" outre-Manche</u>	Royaume-Uni
21/06/2021	<u>NGEU, le plan de relance européen – Une nouvelle politique économique</u>	Zone euro
18/06/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/06/2021	<u>Les insectes : une protéine qui fait mouche</u>	Agri-agro
16/06/2021	<u>Mexique – Un petit revers, d'importantes conséquences</u>	Amérique latine
15/06/2021	<u>États-Unis – L'inflation atteint 5% en mai, de nouveau au-delà des anticipations</u>	États-Unis
14/06/2021	<u>Zone euro – Conjoncture flash : PIB et emploi au T1 2021</u>	Zone euro
11/06/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
11/06/2021	<u>NGEU, le plan de relance européen : comment le dépenser ?</u>	Zone euro
10/06/2021	<u>Asie : les retards de la vaccination inquiètent</u>	Asie
08/06/2021	<u>Europe centrale et orientale, Asie centrale – Échanges commerciaux : le monde de demain sera-t-il favorable aux vieux effets de gravité ?</u>	PECO et Asie centrale
07/06/2021	<u>Brésil et Mexique – Que perçoivent et que disent les banques centrales ?</u>	Amérique latine
07/06/2021	<u>NGEU, le plan de relance européen : endettement commun, si exceptionnel que ça ?</u>	Zone euro
04/06/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
03/06/2021	<u>Les algues, pour un avenir plus vert !</u>	Agri-agro
02/06/2021	<u>Colombie – La petite goutte d'eau qui fait déborder un vase déjà très plein</u>	Amérique latine
01/06/2021	<u>NGEU, le plan de relance européen : un accord historique et une crise mise à profit</u>	Zone euro
01/06/2021	<u>Thaïlande – Covid-19, fossoyeur ou accélérateur de l'évolution du modèle de croissance ?</u>	Asie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.